

A LA CLDR : SÉCURITÉ ROUTIÈRE ET MOBILITÉ, DES PROBLÉMATIQUES PRISES À BRAS LE CORPS SUR LA COMMUNE

Comme vous le savez peut-être, la Commune de Manhay a la volonté de s'impliquer davantage dans le domaine de la sécurité routière et de la mobilité. C'est la raison pour laquelle deux projets réfléchis dans le cadre de l'Opération de Développement Rural ont été mis sur les rails.

DEUX PROJETS

- 1/ la réalisation d'un plan communal de mobilité (engagement d'un conseiller en mobilité en juillet 2016).
- 2/ la mise en place d'actions et d'aménagements de sécurisation routière sur l'ensemble de la commune.

DES CITOYENS IMPLIQUÉS



Dans cette volonté d'assurer la sécurité de nos villages, les membres de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) réalisent, depuis plusieurs mois, un travail conséquent en collaboration avec la Fondation rurale de Wallonie (FRW).



Travail de réflexion de citoyens de la CLDR

Leur objectif a tout d'abord été d'identifier les principaux "points noirs" en matière de sécurité routière dans les villages : ceux situés à proximité de lieux fréquentés (écoles, services, commerces, salles de village...) où se pose un sérieux souci de sécurité pour les usagers faibles (enfants, piétons, cyclistes) ainsi que les tronçons où les automobilistes sont gravement mis en danger (vitesse, visibilité, croisement de véhicules lourds...).

DES EXPERTS POUR CONSEILLER



Nous avons reçu, en juin dernier, la visite de trois experts en sécurité routière qui, en se référant à cette compilation des "zones dangereuses", ont sillonné durant deux jours les villages de la Commune de Manhay. Les experts sur le terrain : l'inspectrice en sécurité routière Madame Lemense, la conseillère IBSR Madame Guillaume et le commandant de police Monsieur De Nève.



Les experts s'expriment et proposent des solutions

En se rendant sur place, les experts ont pu évaluer les problèmes renseignés par les habitants, suggérer diverses solutions et établir une priorité dans les mesures à prendre.

Les entrées de villages, à aménager pour ralentir les véhicules d'emblée



Les rues devant les écoles, une priorité dans la plupart des villages

DES TESTS POUR EXPERIMENTER

Parmi les solutions retenues, certaines consistent en des aménagements temporaires de certains axes routiers. C'est précisément sur ce point que nous souhaitons vous informer au travers de ce bulletin.

Plusieurs phases de test prendront place **à partir de 2017**, chacune **pour une durée de 3 mois**. Différentes analyses du trafic routier auront également lieu au cours de l'année prochaine mais les dates restent encore à déterminer pour l'instant. Les habitants des villages concernés seront avertis par un toutes-boîtes avant toute modification. Vous trouverez ci-dessous les détails des phases déjà planifiées.

Pour davantage de renseignements, vous pouvez contacter Nicolas Léonard, votre conseiller en mobilité : nicolas.leonard@manhay.org.

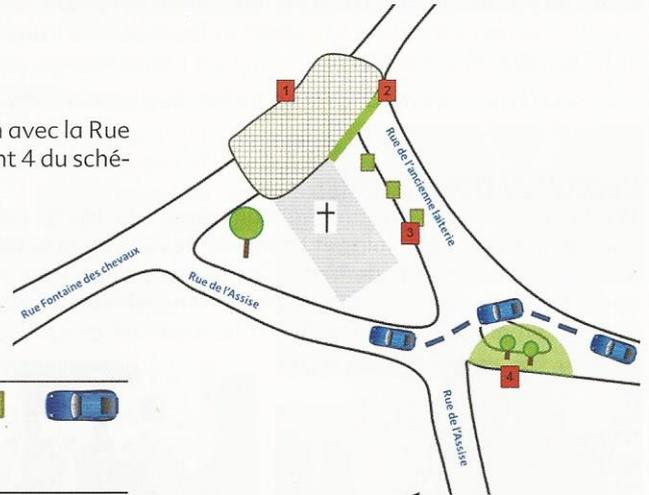
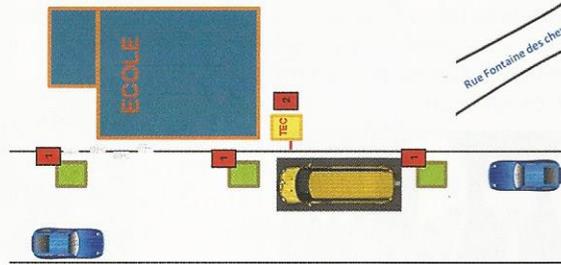
Les plans des premiers "aménagement tests"

Janvier 2017

OSTER

Fermeture de la Rue de l'Ancienne Laiterie à Oster au niveau de la jonction avec la Rue Fontaine des Chevaux (point 2 du schéma) et aménagement d'un ilot (point 4 du schéma) à l'aide de barrières rouges et blanches

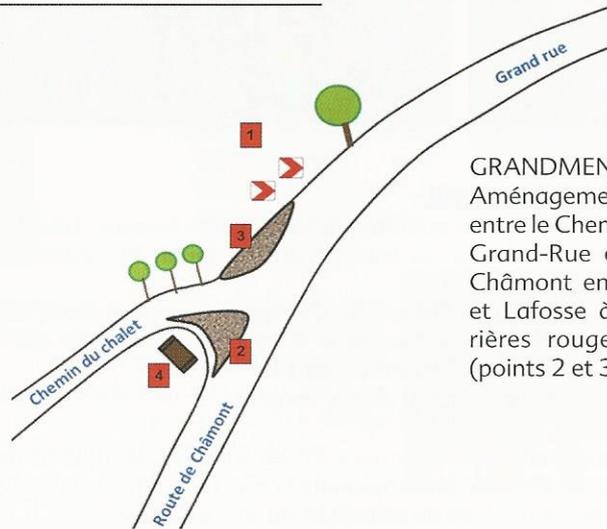
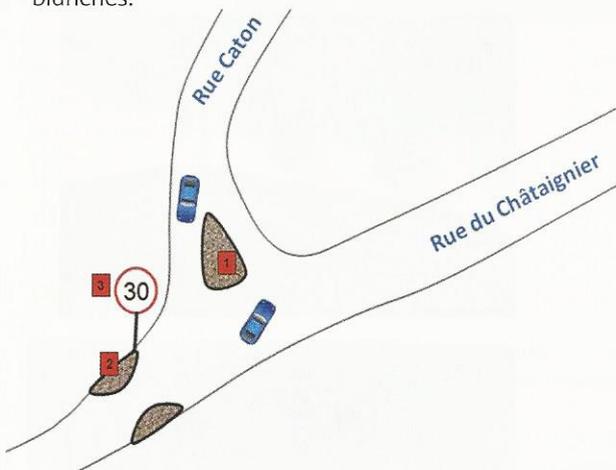
Mise en place de bacs à fleurs (point 1) afin de sécuriser le passage des piétons et déplacement de l'arrêt de bus pour dégager un espace sans voiture devant l'école (point 2), à condition d'obtenir l'accord du TEC.



Février 2017 :

HARRE

Aménagement du carrefour entre la Rue du Châtaignier et la Rue Caton à Harre. Création d'un effet de porte à l'aide de barrières rouges et blanches.



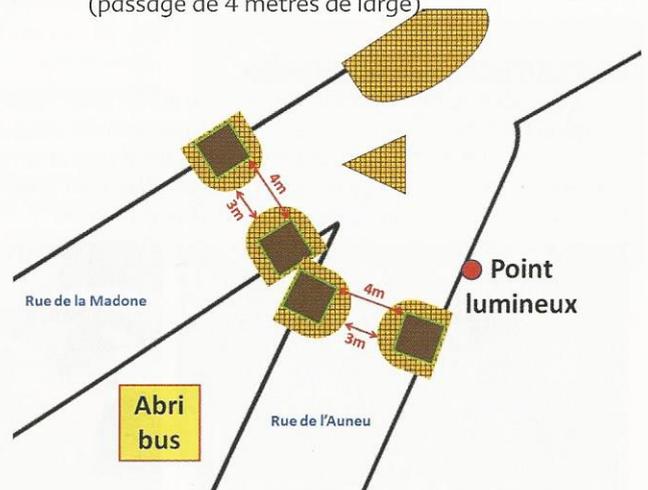
GRANDMENIL

Aménagement du carrefour entre le Chemin du Chalet, la Grand-Rue et la Route de Châmont entre Grandmenil et Lafosse à l'aide de barrières rouges et blanches (points 2 et 3 du schéma).

Mars 2017 :

ODEIGNE

Rétrécissement de la Rue de l'Auneu et de la Rue de la Madone à Odeigne de manière à avoir un passage de 4 mètres pour la circulation et aménagement du carrefour à l'aide de barrières rouges et blanches. Rétrécissement similaire de la Rue de la Jonction (passage de 4 mètres de large)



HARRE

Création d'un ilot artificiel entre la Rue de La Fange et le Chemin des Tailles à La Fange.

